



Département du Doubs

COMMUNE DE
EPEUGNEY

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT

4.2. Document graphique
Ensemble de la commune au 1 / 5 000 ème

Pièce n° 4.2

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Adopté par délibération du Conseil Municipal :
le 05.10.2017
Approuvé par délibération du Conseil Municipal :
le 05.10.2018

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : Avenue Jean Jaurès - 70200 EPEUGNEY
Téléphone : 03 83 54 12 13 - www.mairie-epeugney.fr



*Origine données I.C. 2009 - Données IGN Recensement 2012
Plan d'urbanisme actualisé en avril 2012

LEGENDE :

--- Limite de zones - - - - - Limite de secteurs

Espaces boisés classés

Indice karstique (doline, gouffre, perte, effondrement...)

ZONES URBAINES :

UE Zone à vocation d'activité économique
UL Zone à vocation de loisirs

ZONES AGRICOLES

A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
Ac Secteur de la zone A lié à des espaces naturels à enjeux environnementaux (corridors écologiques).

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

N Zone à protéger en raison de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, de l'existence d'une exploitation forestière, de son caractère d'espace naturel.
Na Secteur de la zone N dans lequel sont autorisés les abris pour animaux
Nb Secteur de la zone N réservé à la carrière
Nc Secteur de la zone N lié à des espaces naturels à enjeux environnementaux (corridors écologiques)